

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression, alors sollicitez-nous, le SNU portera vos réclamations

SORTIE ET FERMETURE ANTICIPEE 24 ET 31 DECEMBRE

Les 24 et 31 décembre les agences fermeront à 14h et les agents pourront partir à la fin de leur temps contraints et au maximum à 14h.

Frederic Sévignon demande à l'ensemble du personnel à ne plus être présent sur le site à partir de 14h.

L'établissement rajoutera automatiquement deux heures à votre compte.

Mais attention le SNU vous invite à être vigilant, en effet avec ce système votre journée ne sera pas de 7h30, assurez vous d'être en positif avant la fin de l'année.

HOROQUARTZ ET BADGEAGE

Un point sera fait début janvier sur l'expérimentation à la DT EST qui consiste à déconcentrer certains traitements RH.

La règle est que le badgeage se fait à la pointeuse physique, exceptionnellement au poste de travail (Dommage pour Castres qui attend toujours sa 2ème pointeuse, celle existante étant plutôt mal placée...)

PROMOTION ET AVANTAGES DE CARRIERE

La note DRH 2014-5 du 5/11 a été mis en ligne le 27/11. Pour rappel, cette année l'enveloppe sera de 0,8% de la masse salariale. Y en aura pas pour tout le monde !!! Réponse attendue autour du 12 décembre.

Il n'est pas prévu d'avoir un entretien avec son ELD dans le cadre de la campagne de promotion, vous pouvez toujours en faire la demande....

NCAC

Tout va très bien ! Du traitement centralisé a été mis en place. L'établissement constate seulement une hausse de 37% des sollicitations on action.

Pour M. Sévignon, ne pas parler de 'bugs' informatiques mais de petits dysfonctionnements.

Tout le monde est formé y compris les collègues des fonctions support selon lui

Les derniers contrôles porteront sur les dossiers antérieurs à la NCAC. Pour 2015, des mises à jour sont prévues, affaire à suivre....

Notons que tout n'est pas ficelé car certaines DALs (notamment une perte involontaire d'activité conservée) ne pourront être traitées qu'avec la version SI 4 du 15 décembre. Donc, on stocke....et puis, comme dit la DR, si la personne vient, il y a toujours la possibilité d'acompte...

Autre interrogation sur les attestations emplois isolées : pièces périphériques ou pas ? Oralement, la DR a dit oui, mais écrit sur son compte rendu que la saisie de ces pièces demande une compétence indemnisation as prévu que les démultiplication

VIGIPIRATE

Le SNU demande à la direction de faire un rappel aux ELD sur les dispositions VIGIPIRATE et des règles de vigilance à adopter (colis suspect). Charge à elles d'informer le personnel.

ARRETS MALADIE

Les contrôle des arrêts maladie par un organisme externe existe et a déjà été utilisé.

Délégué-es du personnel du 28 nov. 2014

☎ 05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

PRIME DE CLI/CLIA

La Direction Rappelle la réponse faite au SNU en juin 2014

Il s'agit d'une indemnité spécifique en faveur des agents de droit public exerçant à titre accessoire la fonction de correspondant local informatique et applicatifs en agence locale.

Cette indemnité créée pour la période du 1er mars 2005 au 28 février 2007 par la décision n° 336/2005 a été reconduite jusqu'au 28 février 2008 par la décision n° 167/2007 et pérennisée à compter du 1er mars 2008 par la décision n° 410/2008.

Cette indemnité est attribuée aux agents de la filière conseil à l'emploi ou de la filière appui et gestion, affectés en agence locale, en direction régionale ou à la direction générale, qui auront été habilités pour exercer cette fonction.

La liste des agents bénéficiaires est fixée dans chaque région par décision du directeur régional.

Voir les RH si vous n'en bénéficiez pas.

STATUT 2003

Fractionnement : Si des erreurs sont constatées, il faut contacter rapidement le service RH GA paie.

Info dernière minute : Après avoir été arc-boutée la DG demande aux DR d'accorder la possibilité de prendre ces jours exceptionnellement jusqu'au 28/02/14

PVI : Les agent-es Publics devaient être reçu-es par leur responsable avant le 27/11 avec signature d'une liste d'émargement.

Ho surprise les entretiens sont déjà passés !!!!! Les feuilles d'émargements doivent être renvoyées à la direction... Mais qui les a signées ???

On constate que peu de personnes ont émargé, y aurait-il un petit loupé, encore une fois.. Toujours pas de Note !

Avancements accélérés et carrière exceptionnelle

Voir note régionale DRH-2014-05 paru le 27/11, encore pas grand-chose !

CONGES

le DR adjoint est favorable à ce que les congés soient pris par tranches de 4 semaines et principalement l'été ; c'est ce qu'il faut pour bien se reposer.

Et aucune note ne doit se substituer à la note régionale.

RRA

Pas prévu 2 RRA sur le même site.

21 jours de formation ont été suivis selon la direction.. Une réflexion pour une 2ème réunion collective qui aurait lieu prochainement.

Point mensuel fait au sein des DT.

ACCROISSEMENT TEMPS DE TRAJET

ATD 2014 à prendre avant le 31/01/2015

Possibilité de les prendre en dehors des heures fixes.

Bon à savoir

Véhicule de service

Il est interdit de transporter des personnes étrangères à pole-emploi dans les véhicules de service
Même pour déposer vos enfants à l'école.....

Téléphone portable et PFV

La direction ne remettra pas en question sa décision de ne pas fournir de téléphone portable aux personnels MRS
Ils doivent utiliser les lignes fixes des agences et des entreprises dans lesquelles ils sont accueillis
Devriez-vous envoyer vos factures de portables personnels à la DR....

Vos élu-es continuent de défendre vos intérêts en **CHS-CT**, en **CE** le **2**. La prochaine préparation des **Délégué-es du Personnel** aura lieu le **vendredi 12 décembre** pour une séance le **vendredi 19 décembre 2014**.

<http://snu-midi-pyrenees.fr/index.htm> syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr